

BULLETIN D'INFORMATION N° 5

Octobre 2008

Séance du 10 octobre.

1) Ligne de trésorerie :

Pour faire face aux dépenses prévues sur les deux mois à venir (travaux effectués, échéances d'emprunts, dépenses courantes) et en attendant l'encaissement de subventions, il est nécessaire de générer de la trésorerie. La Commission des Finances a estimé le besoin à 100.000 euros et étudié les offres faites par les trois établissements bancaires qui ont répondu à la demande. Après avoir présenté les chiffres et les propositions, M. le Maire demande au Conseil Municipal de choisir la nature du crédit et l'organisme bancaire prêteur.

Il est décidé à l'unanimité de contracter une ligne de trésorerie pour le montant précité, auprès du Crédit Agricole ; le choix étant dicté par la souplesse de l'offre et la proximité de l'interlocuteur.

2) Commission d'appel d'offres :

Patrick Moura, président d'office, fait appel à candidatures. Quatre conseillers se proposent aux postes de titulaires : Michel Aurignac, Pierre Saubatte, Laurent Aubuchou et Fabien Bérard ; aux postes de suppléants : Maddy Canton-Bacara, Yves Monguilhet, Antoine Cuyaubère et Bruno Fréchou.

La commission ainsi composée est mise en place à l'unanimité.

3) Augmentation du temps de travail d'agent d'animation :

Il s'agit de porter le temps de travail d'un agent d'animation de l'école du Bourg de 14/35^{ème} actuellement à 15,3/35^{ème}. Accord à l'unanimité.

4) Renouvellement contrat logiciel COSOLUCE :

Le contrat d'utilisation du logiciel professionnel COSOLUCE (compta, budgets, payes, emprunts, élections), arrive à expiration à la fin de l'année. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de le reconduire pour trois années supplémentaires au prix de 3.440,34 € HT.

5) Subvention à la coopérative scolaire du Pont Latapie :

La subvention allouée est de 8 € par élève. Compte tenu de l'augmentation des effectifs à la rentrée scolaire (de 33 à 37), il convient de porter la subvention de 264 à 296 €

Accord unanime du Conseil Municipal.

Questions diverses :

- Il est envisagé d'installer un miroir sur la route départementale, au carrefour de la Carrère Longue et de la rue des Pyrénées. En effet, l'accès à cette voie pour les usagers qui sortent de la Carrère Longue, est particulièrement dangereux.
- Pierre Saubatte fait part de la nécessité de trouver 15 ha de terres qui pourraient recevoir l'épandage des boues sèches en provenance de la station d'épuration.
- Michel Aurignac informe que dans le cadre du PLU, compte tenu de ses contraintes, les particuliers qui veulent créer une clôture sur leur propriété doivent faire une déclaration préalable. Pour information, la hauteur de la clôture ne peut excéder 1,80 m.
- Marie-Gabrielle Monset rend compte de la réunion du 8 octobre dernier, animée par le Major Bournonville, chef du groupement de Gendarmerie de Nay, en prévision des fêtes locales et en présence de nombreux conscrits.
Il a tenu à rappeler les termes de la loi qui interdit la vente d'alcool aux mineurs à la buvette, les horaires de fermeture des soirées et appelé les jeunes à être extrêmement vigilants quant aux mélanges de toutes sortes, en particulier alcool et stupéfiants.
Il a rappelé quelles étaient les responsabilités de chacun, organisateurs, forces de l'ordre, municipalité. Les jeunes, très attentifs, ont pu échanger et demander des conseils pour faire en sorte que ces fêtes se passent le mieux possible.

Quelques infos...

- Fêtes de la St Martin :

Nous n'avons pas connaissance à ce jour du programme détaillé préparé par les conscrits. Toutefois, nous pouvons vous indiquer que la messe solennelle sera suivie du traditionnel apéritif offert par les conscrits et la municipalité dans la salle Jean Labarrère.

- Cérémonie du mardi 11 Novembre :

C'est ce jour là que nous célébrerons le 90^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 La population et plus particulièrement les jeunes générations dont les enfants des écoles et leurs parents, est largement invitée à assister aux cérémonies : à 11 heures, messe du souvenir suivie du dépôt de gerbes au monument aux morts et du vin d'honneur qui sera servi « Chez Fréchou ». Nous rappelons que le livre « Asson dans la Grande Guerre », édité à l'occasion du 80^{ème} anniversaire, est en vente à la Mairie.

- Goudronnage :

La Société SACER, qui va entreprendre des travaux de voirie, propose aux particuliers qui le souhaitent, d'effectuer des travaux privés aux mêmes tarifs que ceux pratiqués pour la commune.